

La g@zette

du Valbonnais

N° 116 – Août 2017

1663 : Achat d'un nouveau prieuré à *La Chièse*



Dans son ouvrage « L'insolite et images fortes du passé », René Reymond écrit que Louis du Serre, seigneur de Melve, « acheta de Pierre Bernard, greffier de la châtellenie de Valbonnais, pour le prix de 1.100 livres, une maison au lieu appelé La Chièze, avec grange, jardin et verger contigus pour remplacer les bâtiments de l'ancien prieuré qui avaient été complètement ruinés pendant les guerres de religion (Archives de l'Isère : Titres du prieuré) ». Dans « Les Alleman de Valbonnais », Charles Freynet affirme que « Louis du Serre, prieur en 1636, a donné une nouvelle maison prieurale, éloignée de l'église de 150 pas et qui est en bon état (Procès verbal des visiteurs généraux de Chuny en 1677).

Le prieuré primitif était aux Nicolos, jusqu'à sa ruine due aux guerres de religion. Dans « Les Alleman et la seigneurie de Valbonnais », paru en 1939, Charles Freynet confirme : « A cette époque, les religieux durent quitter leur ancien couvent. Ils s'établirent, à leur retour, dans une autre maison, à 150 mètres environ du premier monastère. Dans cette installation plus réduite, ils ne purent abriter que deux ou trois religieux, qui s'y succédèrent jusqu'à la Révolution ». Obligé à une foule de vérifications (vente à Pierre Bernard ou au nom de la communauté de Valbonnais ?), reconnaissances, arpentages (150 pas ou 150 mètres ?), votre serviteur n'avait pas pu localiser jusqu'alors le nouveau prieuré, acheté en 1663.

Les fonds demeurant incultes et les bâtiments en état de périr.

Nous sommes en 1663. Dans le cadre d'une procédure complexe à l'encontre de l'honnête Jeanne Faure veuve du feu Sieur de Bourdeaux, négligente en diable ou pleine de malice, nous assistons à la « *visitation et description de l'estat des fondz et bastiments qui ont autrefois appartenu* » au procureur au baillage de Gresivaudan : « *le soulias de dessous du dit portal estant entierement rompu* », la grange et la maison « *en tres mauvais estat fort vieille ayant besoin destre remailhée en plusieurs endroitz et enduite par tout [...] le couvert de la dite grange [...] sept tirans denviron sis toises de longueur lesquels sont en mauvais estat [...] trois diceux entierement rompus [...] le dit couvert quy est dardoize est par consequant dune pesante charge est en estat dune prochaine ruyne [...] des grandes gouttieres dans la maison [...] le plancher de dessoubz estant pavé de pierres aveq du platre icelluy fort uze et en mauvais estat [...] l'endhuit des murailles diceux est fort gaste et rompu en plusieurs endroitz [...] il y a deux cheminees quy sortent hors du sus dit couvert lesquelles sont fort pourries [...] le jardin et verger quy sont joignant a la dite maison sont en fort mauvais estat les murailles du dit jardin estant tombees du coste de la rue [...] trois des arbres du dit verger mort et les autres forts mal tenus du couste du levant dicelluy ny ayant aucune closture* ».

Nous ne nous attarderons pas sur la ruine des estables ou escuries, des galletas, des huisseries et croisées : on enfoncerait des portes ouvertes ! (ADI 4 E 440/158)

L'achat perpétuel du 8 novembre 1663 des fonds et bâtiments du nouveau prieuré.

Marcel Vieux, généalogiste et historien, me propose une transcription qui se veut la plus fidèle possible d'une partie de l'acte du 8 novembre 1663, classé aux Archives de l'Isère (ADI 4 E 440/155). Dans ce document, nous avons la description des lieux : maison, grange, jardin et verger, tous contigus. Nous sommes dans le vieux quartier de La Chièze, à l'est du village, sous la « grande rue » qui monte au hameau de Péchal, avant de s'enfuir par La Maladière vers Entraigues, le tracé à l'époque du chemin de grande communication de La Mure au Bourg d'Oisans, passant par le Col d'Ornon.

Savoir est une maison grange
 Plassage jardin et verger tout joint
 Ensemble assis et sittäé audit Valbonnes
 a la Chieze contenant le tout sept
 quartellées ou environ confine la
 grande rue dudit Valbonnes de bise
 Louys CROS et Jacques GIRAUD
 pour pieces a eux vandues par laditte
 communauté le grand béal dentre deux
 dessoubz du vant, encore ledit Louys
 Cros pour son jardin du levant Me^{re}
 François CROS pour son jardin, un
 chemin dentre deux du couchant et ses

En compagnie de mon ami Christian Beaume, archéologue, je situe immédiatement les lieux : au nord (de bise), la grande rue, c'est-à-dire l'actuelle rue du champ de foire ; au sud (du vent), deux pièces de terre et le canal (le grand béal), branche du canal des moines qui était en ce temps là à ciel ouvert ; à l'est (au levant), un jardin et sans doute le chemin de la Combe ; à l'ouest (au couchant), un jardin et un chemin. Sur l'ancien cadastre de 1839, en première page de ce numéro, nous retrouvons ces immeubles vendus comme biens nationaux, en 1791, à Monsieur Pommier, de Villard Saint Christophe (ADI 4 E 238/7) « ...une maison, grange, écurie, basse cour, jardin et verger au dit lieu d'une sétérée trois quart, la maison a 4 pièces au palier, 4 au 1^{er} étage couverte d'ardoisette à pavillon, la grange de même... ».

Dans le rapport de la visite datant de 1663, nous trouvons de précieuses indications pour valider de manière définitive la localisation de la nouvelle maison prieurale. Le four adossé à la grande rue qui monte vers Péchal n'est pas décrit. Il a peut-être été construit après la restauration des fonds et bâtiments par les adeptes de la règle de Benoit. En tous cas, *a priori*, il figure sur le cadastre de 1839. En l'an de grâce 1663, « *Le jardin et verger quy sont joignant a la ditte maison sont en fort mauvais estat les murailles du dit jardin estant tombees du coste de la rue de la longueur de quatre toizes y ayant trois des arbres du dit verger mort et les autres fort mal tenus du couste du levant dicelluy ny ayant aucune closture* ».



1663 ?

2017

A qui le Tour ... de France ?



A Valbonnais, la mascotte de la pêche rassure les mamies et terrorise les petits...poissons !



A Entraigues, entre Bonne et Marsane, les poissons sont rouges sur le passage du Tour.

Chantelouve : Marcel Vieux, généalogiste et historien local, a transcrit entre 1990 et 1991 un précieux témoignage de la vie de nos aïeux sur la commune de Chantelouve, relaté par Jean Joubert-Ainarde, maire pendant une vingtaine d'années. Le document original émanait d'Etienne Bos du Périer et a été écrit au début du XIX^e siècle. Nous avons commencé sa publication dans notre N°106. Voici la suite...

substitut le trouvant insupportable lui proposa de lui céder le presbytère moyennant une modique rétribution, ce qu'il fit à la sollicitation d'une vieille fille nommée Marie CROS-Baden qui le servait alors, il fut se réfugier dans la maisonnette de cette fille, avec elle, laquelle le soignait passablement bien; mais elle le nourrissait mal il ne resta pas longtemps dans cette bicoque il s'échappait parfois dans la nuit et ne savait plus se retirer, de telle sorte qu'il fallait le lendemain courir ça-et-là pour pouvoir le retrouver .

C'est dans cette occurrence que l'administration de la commune aurait dû engager cette dernière de venir au secours de son ancien bienfaiteur, mais non, il se contenta de le faire admettre à l'hospice civil de Grenoble ce qu'il eut peu de jours après .

Le même administrateur que la charité n'empêche de nourrir ne fut pas plutôt informé du décès du bon curé qu'il fit procéder à l'inventaire des effets mobiliers délaissés par lui , et qui étaient au pouvoir de ladite fille CROS, consistant en linge de table, chemise habillement, draps de lyt, cataclats et couvertures et beaucoup de livres, le tout fut remis à l'administration sans que depuis personne n'aye rien réclamé .

Revenons reprendre notre tâche pour faire sentir combien le commerce tant petit soit-il convient à nos jeunes gens, attendu qu'il est démontré et reconnu que nulle façon de cette commune ne peut se soutenir longtemps sans son appui .

Je les encourage donc à se livrer à commercer et le faire avec beaucoup

P. 47.

de sagesse et de vigilance, en observant la plus sévère économie, et quoiqu'ils courent la chance de se ruiner ils ne perdront jamais toute leur ressource, en effet tel qui aurait éprouvé des coups du sort, nécessité par une dilapidation commerciale, peut acquérir des connaissances et des usages contre les vicissitudes pour être en état de profiter ultérieurement à profit les rest^e de ses jours, ce que les circonstances favorables pourraient lui procurer .

Le pays étant pauvre et restreint en ressources les pères et mères ne sont pas assez riches pour faire donner d'éducation à leurs enfants de manière que leur commerce leur en tient lieu, en quelques sortes, un jeune homme qui a du goût, en voyageant se développe il voit et entend parler les gens instruits sur lesquels il tâche de se modeler, il devient doux et affable, sait respecter ses supérieurs et chérir ses égaux, aime davantage la société et devient en état d'avoir l'entrée chez les personnes d'un rang élevé.

Au surplus le commerce facilite grand nombre de cadets de familles pour s'établir dans des pays moins ingrats, soit bourg ou villes, villages même plus vivants et plus agréables, plusieurs individus de cette commune et d'autres nous en fournissent l'exemple.

P.48.

Ne sçait on pas que dans Lyon entre autre grande ville , la majeure partie des négociants sont originaires du Briançonnais, du Gapençais, de la Barcelonnais et de la Savoie, enfin un jeune homme robuste, courageux et sage peut aller bien loin et faire des grands progrès par la voie des relations commerciales, au lieu que de rester dans ces foyers pendant les hivers le repos ou l'oisiveté lui est nuisible il n'enfanté que des chimères, devient insouciant et monotone, l'inaction lui engourdy ses membres, la moindre migraine l'inquiète l'ennui le boit et enfin il finit par devenir un parasite finit.

Avant d'avoir terminé la statistique du territoire laboursable de cette commune, qui m'a donné occasion de parler des avantages qui peuvent résulter du commerce, sans néanmoins nuire à la culture, vû que la majeure partie ne font le trafic que pendant la saison morte, après cette observation il convient maintenant que je décrive les singularités et commodités de la montagne dite de Col D'Ornon .

Il y a apeu près cinquante ans que les propriétaires du col, ont à l'envi des uns aux autres travaillaient à sa bonification de sorte que malgré l'envahissement résent de quelques prairies appellées Blachettes et les Gros-Bois qui longent le torrent du Salude sa production

P.49.

actuelle est de la franche moitié de plus .

Comment est-on parvenu à cette bonification , c'est en y fauchant plus tard que les anciens ne faisaient, et en ne coupant pas l'herbes si bas qu'eux, de telle sorte que peu d'années après avoir pratiqué cette méthode ils leur fut facile d'appercevoir l'amélioration qui en résulte et qui par la suite s'est propagée merveilleusement.

Quoique le Coldornon par sa situation soit un mauvais endroit en hiver, a cause de la grande quantité de neige qu'il y tombe ordinairement et dont le vent du nord la transporte dans les bas et en forme des amas que nous appellons en terme de pays coiguières , lesquelles interceptent souvent le chemin à ne pouvoir communiquer avec le Revier Darnon surtout avec des montures .

En revanche l'été c'est un endroit très agréable et lors de la fénaison c'est réellement une jouissance quoique cependant on y soit quelques fois inquietés par les mouches dite tavont qui y piquent plus sensiblement que partout-ailleurs principalement vers la fin du mois de juillet jusqu'à la mi août .

Le Désert en Valjouffrey : Le bout du monde !



Guy de Maupassant écrit dans « Rencontre », une nouvelle parue en 1882 : « *Là-bas, tout au bout de la France, il est un pays désert, [...] ignoré des voyageurs, inexploré, séparé du monde par toute une chaîne de montagnes...* ». Le romancier (1850 – 1893) fait ici le récit d'un de ces nombreux voyages ? Son aversion inexorable de la société des hommes, sa santé fragile, l'ont-elles poussé un jour vers cette haute vallée de La Bonne, cette sorte de petit bout du monde ? Là-haut, dans un hameau pittoresque de l'ancien Mandement du Valbonnais, tout est propice à la retraite, à la solitude et à la méditation. Si nous n'avons pas retrouvé la trace du malheureux Guy au pays des Sapparys, nous y avons rencontré des ermites qui, sans jeu de mot, allaient au Désert...en Valjouffrey.

En 2004, Gérard Jacquemin a réalisé un film documentaire « Sacré Désert » , lequel nous conte avec passion cette histoire locale et nous propose les fidèles témoignages de nos aînés sur la vie rude et solidaire d'un village alpin.

<https://vimeo.com/50621223>